

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## ANPI : lancement du module bancaire

GM.NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

Le module bancaire de l'Agence nationale de promotion des investissements du Gabon (ANPI-Gabon) a été présenté au public jeudi dernier au siège de l'agence à Libreville.

Élaboré avec la collaboration de Klikafrik, ledit module a été lancé en présence de plusieurs responsables d'entreprises, notamment des établissements de crédit et microcrédit. Cette opération a été pour ces derniers l'opportunité d'élargir leurs offres de services et d'être au plus près de leurs clients.

Concrètement, le module bancaire est une application du Guichet numérique de l'investissement (GNI) qui permet aux opérateurs économiques d'interagir avec les institutions financières. C'est un couloir de facilitation entre les banques et les opérateurs économiques désireux de se bancariser, afin

de leur permettre de bénéficier des produits et services qu'offrent les établissements de crédit et microcrédit.

Cette offre a pour cible principale les entreprises formalisées sur GNI. À long terme, elle concernera aussi toutes celles créées hors GNI, via le mécanisme de reprise de l'existant, bientôt opérationnel.

Le module bancaire présente des avantages à la fois pour les opérateurs économiques (accès au compte bancaire et aux services financiers, meilleur suivi des transactions financières, accès aux opportunités de financement), et pour les institutions financières (élargissement du portefeuille client)

Ce lancement, en effet, intervient trois ans après la mise en service de la plateforme GNI, le 2 juin 2020 et son déploiement sur l'ensemble du territoire national, avec pour ambition de faciliter la bancarisation des entreprises formalisées en ligne.



Photo: SNN

Les participants lors de la présentation du module bancaire de l'ANPI-Gabon.

## Préavis de grève à la CNAMGS : les deux parties en négociation

MSM  
Libreville/Gabon

FACE au préavis de grève déposé il y a quelques jours par le Syndicat national des agents de la CNAMGS (Syna-CNAMGS), la direction générale de la CNAMGS, avec la participation de l'Inspection du travail, a ouvert le week-end écoulé des discussions de conciliation en vue de trouver une issue concertée et favorable à ce mouvement d'humeur en perspective.

Dès l'entame de la réunion, le directeur général de la CNAMGS a rappelé aux leaders syndicaux la nécessité commune de maintenir les comptes de la Caisse en équilibre, surtout dans le contexte économique et financier actuel. Conscient des revendications des agents syndiqués, Séverin Anguilé a indiqué que pour la plupart des points inscrits au cahier des charges du Syna-CNAMGS, la décision d'y accéder revient de droit au Conseil d'administration, qui se tiendra en session extraordinaire pour examiner l'ensemble de ces points.



Photo: SNN

Une vue de la rencontre.

" Dans un esprit de responsabilité ", les deux parties ont réaffirmé l'importance de poursuivre le dialogue et surtout pour la CNAMGS, de garantir à ses 1 750 000 assurés la pérennité de ses prestations. Il faut savoir que le Syna-CNAMGS réclame, entre

autres, le reclassement des agents (400 personnes sont concernées), des formations, des crédits automobiles, la prise en charge médicale des agents et leurs ayants droit et l'attribution des parcelles de terre pour leur permettre d'accéder à la propriété.

### Le clin d'œil de *lybek*

